



Creation gite pépinière

Par mlise

Bonjour,

cette année je réalise un rêve , j'ai crée mon gîte et ma pépinière.

Me voici à devoir déclarer pour obtenir mon SIRET.

Je pensais déclarer la pépinière et mettre le gîte sur le même SIRET.

Un ami qui a déjà de l'experience en création d'activité, me conseille de créer deux numéro de créations différentes. (2 SIREN ?)

Qu'en pensez vous ?

Quel est le plus avantageux fiscalement ?

Merci